

**ROYAUME DU MAROC  
PREMIER MINISTRE  
MINISTERE DE LA PREVISION  
ECONOMIQUE ET DU PLAN**

**Actes**

*Situation socio-économique et défis  
démographiques au Maroc*

**CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES  
DEMOGRAPHIQUES**

**SECRETARIAT TECHNIQUE**

NB : Les communications présentées dans ce document n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## **Préface**

Les problèmes démographiques ont des impacts explicites et implicites sur l'économie, la société et l'environnement. Aujourd'hui, la corrélation entre population et développement suscite l'intérêt des chercheurs tandis que sa prise en compte constitue un souci primordial des responsables et des décideurs, si l'on tient compte de la rapidité avec laquelle la population évolue tant dans le temps comme dans l'espace. Or, sa demande en besoins primordiaux ne cesse d'augmenter, dans un contexte de plus en plus marqué par la surexploitation, la pollution et le gaspillage des ressources naturelles. Le «développement durable» proclamé par toutes les nations est devenu un objectif de plus en plus difficile à atteindre pour un nombre important de pays, en particulier du Sud.

Selon les projections des Nations Unies, la population mondiale aurait atteint les six milliards d'habitants. L'augmentation la plus forte de la population devrait être enregistrée durant les prochaines années, essentiellement, dans les pays du Sud. Or, pour ces derniers, la prise en compte de la question démographique est rendue plus difficile par le manque de moyens (déficit aggravé de la balance commerciale, alourdissement de la dette extérieure...) et le poids des aléas climatiques et des catastrophes naturelles récurrentes, sans omettre que ces pays restent en marge du processus de mondialisation, dont seuls les pays les mieux armés peuvent tirer avantage de la concurrence et de la logique du libre échange.

Cinq ans après la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) tenue au Caire, le Maroc, qui fut l'un des protagonistes du Programme d'Action Mondial adopté lors de cette Conférence, a jugé utile de faire le bilan de l'interaction entre population et développement durable à l'orée du XXIème siècle.

C'est dans ce cadre que le Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques relevant du Ministère de la Prévision Economique et

du Plan, a organisé un séminaire sur : «Situation socio-économique et défis démographiques au Maroc », les 16 et 17 novembre 1999.

Le programme de la CIPD s'étend sur vingt ans, et les réformes et actions entreprises par notre pays ne pourront avoir les effets escomptés qu'à moyen et long termes. Il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire, dès à présent, de dresser l'état des lieux, en guise de plateforme de discussion voire de référence dans l'évolution de la réflexion. L'objet de ce séminaire est de mettre en exergue le bilan de notre pays dans plusieurs domaines, d'insister sur les entraves et de dégager une réflexion multisectorielle qui servira comme base pour l'élaboration de la politique de la population par la Commission Supérieure de la Population.

Pour se faire, la réflexion a été orientée vers cinq axes complémentaires.

**Le premier axe**, consacré à l'étude de l'évolution et les perspectives démographiques, dresse, en premier lieu, la situation de la population mondiale. Interrogeant les chiffres, il ressort que cette population de l'ordre d'un milliard et demi d'habitants en 1900, est actuellement de six milliards et qu'elle se situera en 2056 entre 8 et 10 milliards. La moitié de cette population a moins de 25 ans, et le quart est constitué de femmes en âge de procréation. En outre, un milliard d'habitants de notre planète vit actuellement au dessous du niveau de pauvreté et est constitué d'analphabètes vivant essentiellement dans les pays du Sud.

Durant ce siècle la population mondiale a augmenté de 4,4 milliards de personnes, ce qui suscite la question suivante : comment répondre aux énormes besoins engendrés par cette croissance ? C'est l'une des raisons, sinon la principale, qui a poussé les Nations Unies à organiser trois conférences mondiales au cours de ce siècle, celle de Bucarest en 1974, de Mexico en 1984 et la dernière en 1994 au Caire.

En ce qui concerne le cas marocain, notons que grâce à la prise en considération du facteur démographique dans le processus de

développement, l'impact de ce facteur socio-économique s'est traduit à travers l'établissement progressif d'une politique nationale de population. Le but visé est d'harmoniser le rythme de croissance démographique et celui du développement économique. Ces efforts commencent à donner leurs fruits puisqu'on assiste, depuis les années 80, à une baisse soutenue de la croissance démographique.

Par ailleurs, les facteurs explicatifs de la question de la transition démographique au Maroc, montrent que l'ancien modèle de fécondité et de mortalité élevées est remplacé par un modèle de fécondité et de mortalité faible, actuellement.

Toutefois les disparités sont importantes selon le milieu de résidence et entre les régions, étant donné la différence de niveau de vie en termes d'éducation, d'hygiène et de santé retenus par ailleurs comme principaux facteurs explicatifs de cette transition.

Ces disparités trouvent leur explication dans un certain nombre de facteurs, comme l'âge en mariage, la contraception et l'allaitement qui ont également eu un impact sur la fécondité. A ces facteurs, il faut ajouter ceux d'ordre socio-économique (le chômage, l'éducation et l'alphabétisation, le travail des femmes, la crise du logement, le recul de la solidarité familiale et le changement du mode de vie).

En somme, le Maroc, à l'instar de plusieurs pays en développement est entrain d'achever sa transition démographique. Cependant, les dernières projections démographiques réalisées par le CERED prévoient un rythme de croissance encore soutenu au cours des quinze prochaines années, ce qui se traduira par une très forte pression sur les secteurs sociaux.

**Le deuxième axe** est réservé à la question de l'environnement, des établissements humains, la migration et l'urbanisation. Le souci majeur est de montrer que l'évolution récente des pays en développement ne doit pas laisser envisager la croissance démographique comme un processus isolé. Elle est à la fois cause et conséquence des

changements importants dans l'organisation spatiale, dans le rapport avec l'environnement et même dans la manière de se loger.

L'expansion urbaine constitue l'une des grandes caractéristiques du Maroc du XX<sup>ème</sup> siècle. La population des villes qui était de l'ordre de 8% au début du siècle est près de 54% actuellement. Cette augmentation est le résultat de trois mécanismes à savoir : le mouvement naturel, la migration et la promotion des centres ruraux au statut urbain et la population des localités annexées.

Cette expansion urbaine s'est accompagnée par des déséquilibres socio-spatiaux exagérés qui ont engendré un courant torrentiel d'urbanisation non contrôlée, la concentration de la population dans les grandes villes qui deviennent les principaux pôles d'attraction, l'éclosion des petits centres et surtout la prédominance des villes atlantiques.

De nouvelles trames sont en gestation telles celles autour de Béni Mellal, de Sous et de la bande du Maroc oriental (qui se prolonge de Figuig au Nord-est à Laâyoune au Sud-ouest) et qui drainent le plus de migrants en provenance de toutes les régions du Maroc.

En ce qui concerne la question environnementale au Maroc, les indicateurs disponibles fournissent un tableau de situation très préoccupant avec un taux de dégradation annuel qui avoisine 8,2% du PIB, répartie inégalement entre une dégradation excessive de l'eau, une pollution de l'air et une déstructuration progressive des sols, du milieu naturel et du littoral.

Face à cette situation, les autorités marocaines ont mis en œuvre une politique de protection de l'environnement, un cadre institutionnel et juridique, en harmonie avec les conventions internationales auxquelles le Maroc a adhéré.

Cependant la situation actuelle montre que la politique de l'environnement reste confrontée à un ensemble de contraintes de type informationnel, technique, financier, institutionnel et éducatif.

**Le troisième axe** est consacré à l'étude de la femme, la famille et la solidarité familiale, situé selon la nouvelle approche démographique qui intègre le concept genre pour dégager les éléments qui ont une influence sur les conditions des femmes.

C'est un sujet au carrefour des autres. Pour cette raison il intègre une analyse du statut culturel de la femme, sa situation socio-éducative et socio-sanitaire et son pouvoir au sein de la famille.

Même si plusieurs progrès ont été réalisés, grâce à la mobilisation de la société civile, la femme demeure toujours sujet de discrimination et de violence. Aussi faut-il mobiliser le plan d'action national pour l'intégration et le développement de la femme, sachant que le développement réside en définitive dans la confiance accordée à l'émancipation de la femme.

**Le quatrième axe** est réservé à l'étude de la santé reproductive, la morbidité et la mortalité car on ne peut parler de la population sans parler de la santé qui est une composante essentielle du développement humain.

Le Maroc a accompli des grands progrès dans ce domaine comme le montre l'augmentation de l'espérance de vie, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, grâce au développement des services de santé. Mais la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel, la détérioration des finances publiques, l'incapacité du gouvernement d'assurer seul le poids financier du système qu'il a cherché à mettre en œuvre, constituent de grands handicaps qu'il faudra surmonter à l'avenir.

**Le cinquième axe** traite de la question de l'éducation et de l'emploi : comment éduquer, former et créer de l'emploi pour une population en croissance continue ? De quelle manière mobiliser les ressources humaines et matérielles pour rendre la population apte à travailler et à générer de la richesse ? Quelles sont les atouts et les limites des politiques à mener dans ce domaine ?

L'éducation est un droit pour tout le monde même si sa généralisation et son efficacité ont depuis toujours constitué une problématique difficile à élucider. Actuellement elle fait l'objet d'un débat national. Sa Majesté le Roi Mohamed VI, lors de son discours du trône du 30 juillet 1999, la place comme pivot des préoccupations actuelles et futures.

L'Etat marocain a consacré des ressources importantes pour le développement du système éducatif. Cependant, les résultats ne sont pas au rendez-vous. La rentabilité du secteur est faible et l'objectif de la scolarisation de tous les enfants est loin d'être atteint.

Par ailleurs, la relation entre la formation et l'emploi, se concrétise par un déséquilibre entre l'offre et la demande ; le système de formation n'est pas en harmonie avec les besoins du marché du travail ainsi qu'en témoigne le chômage des diplômés.

On ne peut terminer cette préface, sans rappeler la contribution du Fonds des Nations Unies (FNUAP), pour l'appui matériel qu'il a bien voulu allouer à cette réalisation. Qu'il en soit remercié, à cette occasion.